

FICHE TECHNIQUE DE SÉCURITÉ

SECTION 1 : IDENTIFICATION

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette:

Nom du produit: **Heat Sink Compound**
Code de produit: None
Numéro de fiche signalétique du fabricant: Nor_237617

Autres moyens d'identification:

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation:

Utilisations autorisés/restreintes du produit : Ne s'applique pas

Adresse et téléphone du fabricant du produit chimique:

Nom du fabricant: Nordson EFD LLC
Adresse: 40 Catamore Boulevard
East Providence, Rhode Island 02914
USA
Téléphone pour informations générales: +1-401-431-7000

Téléphone pour urgences:

Téléphone pour urgences: Chemtrec (Transportation) +1-800-424-9300 Outside USA +1-703-527-3887

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUE(S)

Classification de substance chimique selon la réglementation CFR 1910.1200, alinéas (d)(f):

Pictogrammes GHS:



Mot de mise en garde:

AVERTISSEMENT.

Classe GHS:

Irritation oculaire. Catégorie 2..
Irritation cutanée. Catégorie 2..
Dangereux pour l'environnement aquatique, court, effets aigus. Catégorie 1..
Dangereux pour l'environnement aquatique, long terme, effets chroniques. Catégorie 1..

Mention de danger:

H319 - Provoque des irritations oculaires graves
H315 - Provoque des irritations cutanées
H400 - Très nocif pour les organismes aquatiques.
H410 - Cause des effets toxiques puissants et prolongés chez les organismes aquatiques

Conseils de prudence:

P264 - Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé le produit.
P273 - Éviter tout déversement dans l'environnement.
P280 - Porter des vêtements protecteurs appropriés, avec des gants et une protection pour les yeux et le visage.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : Laver avec beaucoup d'eau.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT OCULAIRE : Rincer délicatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Si la personne porte des verres de contact, les enlever si ce n'est pas difficile, puis continuer à rincer.
P321 - Traitement spécifique (voir... sur cette étiquette).
P332+P313 - Si une irritation cutanée se développe : consulter un médecin ou du personnel médical qualifié.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin ou du personnel médical qualifié.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
P391 - Les déversements doivent être récupérés.
P501 - Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations municipales, provinciales et fédérales.

Dangers sans autre classification mais ayant été identifiés durant le processus de classification:

Yeux: Peut causer une irritation des yeux.
Peau: Peut causer une irritation cutanée.
Inhalation: Possiblement nocif en cas d'inhalation.
Ingestion: Peut être dangereux si ingéré.
Organes cibles: Yeux. Peau. Appareil respiratoire. Appareil digestif.
Aggravation des conditions préexistantes: Aucune généralement connue.

SECTION 3 : COMPOSITION, INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélanges:

Nom Chimique	CAS#	Pourcentage de l'ingrédient	EC Num.
Proprietary	Aucunes Données.	10 par poids	
Zinc oxide	1314-13-2	90 par poids	215-222-5

Notes : L'oxyde de zinc contenu dans ce produit est pâteux et ne présente aucun risque de poussière

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS:

Description des mesures nécessaires:

- Contact oculaire:** Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Contacter un médecin si l'irritation ou les symptômes de surexposition persistent.
- Contact cutané:** Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau savonneuse. Contacter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
- Inhalation:** En cas d'inhalation, faire sortir la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, lui administrer une respiration artificielle ou de l'oxygène par un personnel qualifié. Contacter immédiatement un médecin.
- Ingestion:** En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui aurait perdu connaissance.

Principaux symptômes et effets (aigus et différés):

- Autres soins d'urgence:** Une exposition aux émanations et aux vapeurs de soudure peut irriter els yeux, les voies respiratoires et la peau.

Indications d'attention médicale immédiate et de traitements spéciaux:

- Note aux médecins:** Aucune.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Agents extincteurs appropriés et non appropriés:

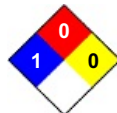
- Agent extincteur approprié:** Utiliser une mousse résistant à l'alcool, du dioxyde de carbone, de la poudre extinctrice, de l'eau pulvérisée ou un jet diffusé lors de l'extinction d'incendies impliquant ce matériau.
- Agent extincteur non approprié:** Indéterminée.
- Risques d'incendie peu communs:** Aucune.

Équipements de protection recommandés et consignes de sécurité spéciales à l'intention des pompiers:

- Équipement protecteur:** De même que dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.
- Instructions de lutte contre les incendies :** Évacuer toutes les personnes non protégées. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients exposés au feu et réduire les risques de rupture. Ne pas entrer dans un espace clos où fait rage un incendie sans porter une combinaison protectrice complète. Si possible, tenter de contrôler l'incendie avec de l'eau.

Cotes NFPA:

- Santé selon NFPA: 1
Inflammabilité selon NFPA: 0
Réactivité selon NFPA: 0



SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

- Précautions personnelles:** Évacuer le secteur, puis empêcher les personnes non essentielles et non protégées d'entrer dans la zone contaminée. Utiliser un équipement de protection individuel tel qu'il l'est indiqué en section 8.

Précautions environnementales:

- Précautions environnementales:** Éviter toute décharge dans les égouts pluviaux, les fossés et les voies d'eau.

Méthodes et matériaux d'endiguement et de nettoyage:

- Méthodes d'endiguement:** Contenir le déversement avec un matériau absorbant inerte comme de la terre ou du sable. Empêcher que le matériau ne se répande en le couvrant, en établissant un barrage ou par quelque autre moyen. Fournir une aération.

Méthodes de nettoyage: Nettoyer immédiatement tout déversement en respectant les précautions listées dans la section concernant l'équipement de protection. Placer dans un récipient approprié pour évacuation. Fournir une aération. Après l'enlèvement des matières déversées, enlever les derniers résidus avec de l'eau et du savon.

Référence aux autres sections:

Autres précautions: Pour de plus amples informations sur l'élimination des rebuts, se reporter à la section 13.

SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions de manutention sécuritaire:

Manutention: Utiliser avec une aération adéquate. Éviter de respirer des vapeurs et tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Habitudes d'hygiène: Bien se laver après toute manipulation. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Éviter toute inhalation de vapeur ou de brouillard.

Conditions d'entreposage sécuritaire et précautions d'incompatibilité:

Entreposage: Entreposer dans un endroit frais, sec, bien aéré, à l'écart de toute source de chaleur, de matériaux combustibles et de substances incompatibles. Conserver le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

SECTION 8: PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION

DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS:

Zinc oxide :

Directives ACGIH: TLV-STEL: 10 mg/m³ (R)
TLV-TWA: 2 mg/m³ (R)

Directives OSHA: PEL-TWA: 15 mg/m³ Particules/poussières totales (T)
PEL-TWA: 5 mg/m³ Fraction respirable (R)
PEL-TWA: 5 mg/m³

Contrôles appropriés de sécurité intégrée:

Mesures d'ingénierie: Utiliser une mesure d'ingénierie telle que des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou toute autre mesure ingénierie pour contrôler les niveaux aérogènes en dessous des limites d'exposition recommandées. Une bonne aération générale devrait être suffisante pour contrôler les niveaux aérogènes. Lorsque des systèmes de ce type ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuel adéquat, qui fonctionne de manière satisfaisante et respecte les normes OSHA ou d'autres normes reconnues. Consulter les procédures locales pour ce qui est de la sélection, formation, inspection et maintenance de l'équipement de protection individuel.

Mesures de protection individuelle:

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes anti-éclaboussures tel qu'il l'est décrit dans 29 CFR 1910.133, réglementation sur la protection des yeux et du visage OSHA ou la norme européenne EN 166.

Description de la protection cutanée: Porter des gants de protection et tout autre vêtement protecteur approprié afin d'éviter les contacts cutanés. Consulter les données de perméabilité fournies par le fabricant des équipements protecteurs.

Protection des voies respiratoires: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Lorsque les employés font face à des concentrations atmosphériques de particules/poussières supérieures à la limite d'exposition, ils doivent alors porter un appareil respiratoire homologué.

Habitudes d'hygiène: Après le nettoyage d'un déversement, les intervenants doivent se laver et changer de vêtement afin d'éviter toute contamination personnelle.

Pictogrammes PPE:



SECTION 9 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES:

État physique: Pâte.

Couleur: Blanc blanc cassé ou gris

Odeur: sans odeur

Seuil olfactif: Indéterminée.

Point d'ébullition: >400°F/ >204°C

Point de fusion: Indéterminée.

Gravité spécifique: 2.2 – 3.0 (H₂O=1)

Solubilité: Insoluble

Densité de vapeur: Indéterminée.

Pression de vapeur: Indéterminée.

Pourcentage volatil: Indéterminée.

Point D'Évaporation: <0.01 (butyl acetate=1)

pH: Indéterminée.

Viscosité: 40,000 – 1,500,000, 20,000 – 100,000 cP @ 1, 10 sec-1 shear @ 25°C

Point d'éclair:	Indéterminée.
Limite inférieure d'inflammabilité/explosion:	Indéterminée.
Limite supérieure d'inflammabilité/explosion:	Indéterminée.
Température d'auto-inflammation:	Indéterminée.
Propriétés explosives:	Indéterminée.
Propriétés oxydantes:	Non oxydant
Teneur en COV:	Indéterminée.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité:

Réactivité: Donnée non disponible.

Stabilité chimique:

Stabilité chimique: Stable lorsque les conditions de conservation et de manutention recommandées sont maintenues.

Possibilité de réactions dangereuses:

Polymérisation dangereuse: Ne se produira pas.

Conditions à éviter:

Conditions à éviter: Chaleur, flammes et étincelles

Matériaux incompatibles:

Matériaux incompatibles: Agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux:

Produits de décomposition spéciaux: Des gaz toxiques peuvent être produits en cas d'incendie, notamment des émanations d'oxyde de zinc.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES:

Zinc oxide :

Yeux: Administration dans l'œil - Lapin Test standard de Draize : 500 mg/24H [Légère] (RTECS)

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité pour l'environnement:

Écotoxicité: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Stabilité de l'environnement: Aucune disponible pour ce produit.

Potentiel de bioaccumulation:

Bioaccumulation: Aucune disponible pour ce produit.

Mobilité dans le sol:

Mobilité en milieu environnemental: Aucune disponible pour ce produit.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Description of waste:

Élimination des déchets: Éliminer conformément aux réglementations municipales, provinciales et fédérales.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Nom d'expédition DOT: N'est pas réglementé comme étant un matériau dangereux pour le transport.

Numéro ONU DOT: N'est pas réglementé comme étant un matériau dangereux pour le transport.

Nom d'expédition IATA: Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a (Zinc oxide)

Numéro ONU IATA: UN3077

Classe de dangers IATA: 9

Groupe d'emballage IATA: III

Numéro ONU IMDG : UN3077
Nom d'expédition IMDG : Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a (Zinc oxide)
Classe de dangers IMDG : 9
Groupe d'emballage IMDG : III
Numéro ONU ADR : UN3077
Nom d'expédition ADR : Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a (Zinc oxide)
Classe de dangers ADR : 9
Groupe d'emballage ADR : III

SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementations de sécurité, santé et environnement concernant spécifiquement le produit:

SARA: SARA 313 Énuméré, N982 Composés de zinc(100%)

Zinc oxide :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré
Canada DSL : Énuméré
Numéro EC: 215-222-5

SECTION 16 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Cotes SIMDUT:

Danger pour la santé selon HMIS: 1
Danger d'incendie HMIS: 0
Réactivité selon HMIS: 0
Protection personnelle selon HMIS: X

Danger pour la santé selon	1
Danger d'incendie	0
Physical Hazard	0
Protection personnelle	X

Autres informations: Cette fiche signalétique de sécurité est valide dans tous les pays d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud, ainsi qu'en Chine, à Taiwan, en Inde, au Japon, au Bangladesh, au Pakistan, en Malaisie et au Sri Lanka

Fiche signalétique créée le: Septembre 15, 2016

Fiche signalétique révisée le: Septembre 15, 2016

Format FS:

Auteur du MSDS: Actio Corporation

Déni de responsabilité: L'information contenue ici est basée sur des données considérées fiables. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ou implicite concernant l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus à partir de l'usage de ceux-ci. En outre, Nordson EFD LLC décline toute responsabilité en cas de blessure sur l'utilisateur final causée directement par le matériel même si les conditions de sécurité raisonnables ont été suivies. L'utilisateur final assume le risque de l'usage du matériel.

Copyright© 1996-2015 Actio Corporation. Tous droits réservés.